

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 octobre 2009

Président : Mr Guy LOMBARD.

Secrétaire de séance : Mr Claude MULLIERE.

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT – Claudette TISSOT. - Danielle DURAND - Evelyne VEROT – Geneviève PLAT ; Mrs Bernard TISSOT – Michel BADOT – Claude MULLIERE – Jean Patrick BROUX - Vincent NICOT.

Absents : Excusés : Pascale GAY pouvoir Maryse PETIT – Jean Claude FEVRE pouvoir Josiane DUMONT - Pascale ODIN.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

### **RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE :**

Le bail de l'Amicale Chasse étant arrivé à son terme, Mr le Maire propose son renouvellement pour 6 ans. Après avoir lu les différents points du nouveau bail, le conseil approuve celui-ci dont la validité courra jusqu'au 31 décembre 2014, et fixe le montant du nouveau loyer à 1 068 €.

### **AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE SUITE AU PROJET D'EXTENSION DE LA MINOTERIE GAY :**

Mr le Maire présente au Conseil le dossier de l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 21 septembre au 21 octobre 2009. Il explique que le projet en question consiste à la construction de 3 nouvelles cellules de stockage par la minoterie GAY.

Le Conseil émet un avis favorable.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE PERSONNEL CIGAC :**

Mr le Maire fait part au Conseil de la baisse du taux des cotisations de l'assurance du personnel communal et propose le renouvellement du contrat arrivé à échéance le 31 décembre 2009.

Le Conseil accepte de reconduire ce nouveau contrat pour une durée de 60 mois.

### **REVISION DES MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :**

Mr le Maire signale aux membres du Conseil la nécessité de revoir les modalités de location des salles communales au vu des nuisances sonores et des dégradations de plus en plus nombreuses. Il propose l'augmentation de la caution à 300€ et de définir les motifs d'encaissement de celle-ci:

- Dégradations matérielles
- Nuisances sonores avérées

Ces nouvelles conditions de locations des salles seront applicables au 1er novembre 2009.

### **CONVENTION ECOLE NUMERIQUE RURALE :**

Mme Dumont rappelle que la commune avait présenté un dossier pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la numérisation des écoles rurales. L'école de BAUDRIERES étant retenue pour ce projet, il convient de signer la convention adéquate. Le coût concernant l'installation, le matériel et le câblage internet s'élève à 12 085 € H.T.

Le Conseil accepte et autorise le Maire à signer cette convention.

### **COUPES DE BOIS 2010 ET RELIQUAT 2009 :**

Mr Bernard TISSOT présente les coupes de bois 2010 ainsi que les parcelles concernées. Le prix du moule est fixé à 15 €. Il fait part également d'un reliquat 2009 concernant 2 parcelles et pour lesquelles, il propose de réduire le coût à 7.5 € le moule.

Le Conseil accepte les tarifs proposés.

#### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT JVS MAIRISTEM :

Mr le Maire explique que notre contrat maintenance du matériel informatique et logiciels arrivant à son terme, il convient de le renouveler.

Après avoir exposé le coût de cet investissement, le conseil donne son approbation.

#### INSPECTION TELEVISUELLE ET NETTOYAGE DU RESEAU ASSAINISSEMENT DES MAUPRES :

Mr le Maire rend compte des différents devis reçus et énumère les prestations. Au regard des diverses propositions, le Conseil décide de retenir l'entreprise Bonnefoy dont le devis s'élève à 1 680 € HT.

#### DIVERS :

Mr le Maire fait part des différentes annonces et remerciements reçus en mairie.

Il annonce au Conseil que désormais la mairie ne serait plus ouverte au public le mercredi , seul jour de fermeture hebdomadaire.

Mme Dumont annonce que la cérémonie du 11 novembre 2009 aura lieu à 11H45 et que la vente de bois de chauffage aura lieu le même jour, à la Maison du Temps Libre à 9 h 00.